

Administration et Rédaction :
MARTIGNY
 AVENUE DE LA GARE
 Téléphone (026) 6 10 52

TARIF DES ANNONCES :

	Mardi	Vendredi
Valais le mm.	10 ct.	10 ct.
Suisse "	13 ct.	18 ct.
Etranger "	14 ct.	20 ct.
Réclames Valais	22 ct.	22 ct.
Réclames Suisse	28 ct.	40 ct.
Mortuaires "	20 ct.	20 ct.

Chèques postaux Ilc 52

Le Rhône

JOURNAL VALAISAN D'INFORMATIONS PARRAISANT LE MARDI ET LE VENDREDI

ORGANE OFFICIEL DE L'ASSOCIATION CANTONALE VALAISANNE DE FOOTBALL

ABONNEMENTS
 PAR ANNÉE :

2 fois par semaine Fr. 8.-
 Mardi et vendredi

Avec assurance-accidents
 pour 2 personnes 11.30

Bulletin Officiel 7.-

Le Vendredi :
Edition spéciale

Chèques postaux Ilc 52

Les abonnés au bénéfice de l'ASSURANCE sont assurés contre les accidents auprès de La Bâloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour Fr. 1000.- en cas de décès, Fr. 1000.- en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. 1000.- en cas d'invalidité partielle et permanente

Le barrage de Mauvoisin va se construire

La Suisse fournit à peu près 11 milliards de kilowatts-heure d'énergie électrique par an. D'après les études du Service fédéral des eaux, l'aménagement complet de toutes nos rivières pourrait en produire plus de 20 milliards. Donc le double.

Or, nous manquons d'électricité. Chaque année on nous impose des restrictions. Et on nous fait payer cher le courant électrique.

Il est permis de se demander dès lors pourquoi on ne pousse pas activement à l'électrification du pays, en Valais surtout où il existe encore d'énormes possibilités.

Est-ce que l'argent, l'outillage et la main-d'œuvre manquent ?

Pas du tout. De puissantes sociétés s'offrent à investir leurs capitaux dans des entreprises qu'elles savent parfaitement rentables. Le placement de l'énergie produite est assuré. Les concessions sont accordées ; les études achevées ; les sondages géologiques entièrement effectués.

La mise en chantier du seul ouvrage de Mauvoisin permettrait de parer au chômage qui atteint le pays. Elle donnerait du travail et du pain à 2000 ouvriers pendant 5 ans au moins. Elle fournirait au canton ou aux communes environ 2 millions de redevances ou d'impôts annuellement. Dans sept ans au plus tard, l'usine produirait 547 millions de kWh d'énergie d'hiver à un prix intéressant.

Mais alors pourquoi ne démarre-t-on pas ? C'est la question que nous nous sommes souvenue posée.

Et beaucoup de Valaisans avec nous. Pour connaître la cause de cette carence, il faudrait consulter les augures.

Mais d'après certains renseignements non officiels que nous tenons pourtant de bonne source, le Service fédéral des eaux se serait enfin décidé et le Conseil fédéral aurait approuvé le projet.

Heureusement, car à vouloir sans cesse tergiverser et attendre, on risque de se laisser bernier et de perdre la partie : Un tiens qu'on nous offre aujourd'hui vaut mieux que deux tu l'auras qu'on nous laisse espérer pour demain.

Les Tessinois sont autrement expéditifs : Une demande de concession ayant été adressée il y a quatre mois aux autorités de ce canton, le Grand Conseil a été convoqué d'urgence, les eaux concédées séance tenante et les travaux ont déjà commencé.

C'est aller vite en besogne, on le conviendra ; mais c'est surtout faire passer les intérêts du pays avant toute autre considération.

Qu'en est-il pour Mauvoisin ? Une concession a été demandée en 1945 pour l'utilisation de toutes les eaux du haut val de Bagnes avec leur dérivation dans la plaine du Rhône où se ferait l'usine.

Projet grandiose, mais simple pourtant, parce qu'il comporte une unité géographique et hydrographique : pas de pompes coûteuses, pas de canalisations sous-glaciaires au résultat problématique, pas de dérivation en dehors du bassin ; utilisation des eaux au grand maxi-

um, et d'autre part possibilité d'irriguer toute la région s'étendant de Sarreyer à Chemin.

En 1945, le professeur Lugeon présente un rapport géologique favorable à l'érection du barrage. En 1946 le projet est déposé au Service fédéral des eaux et en 1947 à la société Electrowatt à Zurich et au gouvernement valaisan. Le 7 septembre 1948, le Conseil d'Etat homologue les concessions, sous certaines réserves.

En septembre 1947, et dès le printemps 1948, on a effectué tous les travaux de sondage utiles avec injection, après quoi le Dr Parejas de Genève dépose un rapport dont voici les conclusions : « Sur la base des résultats des travaux de reconnaissance par sondages et galeries effectués en été 1948, nous pouvons dire qu'au point de vue géologique le barrage de Mauvoisin est réalisable. »

Pourquoi donc ce projet techniquement et financièrement réalisable s'est-il heurté jusqu'ici à l'opposition de forces occultes assez puissantes pour en empêcher la réalisation, alors que l'intérêt de tout le canton, et même de la Suisse entière, demandait l'exécution immédiate des travaux ?

Car il est clair que les tergiversations du Conseil d'Etat d'abord et du Service fédéral des eaux ensuite, ont aidé la Maggia et retardé les travaux projetés en Valais.

Reconnaissons que le Mauvoisin ne porte préjudice à personne, pas même à la Grande Dixence qui peut fort bien se faire sans les eaux du val de Bagnes. D'ailleurs, en 1945, cette société a déclaré qu'elle ne s'intéressait pas aux eaux du haut de la vallée ; c'est la raison pour laquelle elles ont été concédées à un autre consortium.

Comme nous l'avons déjà dit, les travaux que la Société des eaux du val de Bagnes se propose de réaliser fourniront 547 millions de kilowatt-heures d'hiver utilisables en partie dans 5 ans, en totalité dans 7 ans au plus tard. Ces mêmes eaux dérivées au profit d'une autre société en auraient-elles produit autant ? Sûrement pas.

Le projet se réalisera-t-il tel que prévu ? Il est bien certain que le Service fédéral des eaux peut étudier d'autres variantes, prévoir par exemple des usines en palier dans la vallée de Bagnes ; si ces variantes sont moins coûteuses et fournissent une plus grande quantité d'énergie électrique, la société sera tout heureuse de les adopter.

Si l'homologation ne prévoit pas des réserves draconiennes, les travaux commenceront sans doute incessamment, comme on l'a déjà annoncé d'ailleurs. C'est fort heureux, car le marasme commence à se faire sentir et beaucoup attendent une occasion de travail. Ils salueront avec joie la décision des autorités et l'initiative de la Société des forces motrices du haut val de Bagnes. CL...n.

Réd. — Les premiers travaux d'approche, soit la route Fionnay-Mauvoisin, seront mis en chantier cette année encore.

ÉCHOS ET NOUVELLES

Echanges atomiques

Le périodique « Newsweek » annonce mercredi que la commission militaire de l'Union européenne occidentale a appris qu'aux Etats-Unis, grâce à certains instruments, on a constaté des réactions en chaîne qui seraient dues à des explosions atomiques. Il s'agirait de plusieurs explosions qui se seraient produites soit en Sibérie, soit en Asie centrale soviétique.

L'on ne possède toutefois aucune preuve que les Russes aient réussi à construire une bombe atomique complète.

En zone russe

Ces deux anecdotes, qui nous ont été racontées par des témoins, sont caractéristiques de la « manière » de l'occupant russe.

Dans une localité de Thuringe, le propriétaire de 42 ha de terrain devait livrer 128 quintaux de grain, alors qu'il n'en avait récolté que 116. Les officiers russes viennent en prendre livraison à 10 heures du soir, et constatent qu'il manque 12 quintaux. « Si vous n'avez pas ces 12 quintaux à minuit, nous arrêtons tous les hommes de chez vous. »

Le vieux père, affolé, va trouver le pasteur et lui expose sa navrante situation. Le pasteur, avec un char, s'en va de porte en porte demander du grain jusqu'à ce que les 12 quintaux manquants soient réunis. A minuit, les 128 quintaux étaient livrés au complet et les hommes, pour une fois encore, sauvés de la déportation.

A Bosch in der Rhoen, les Russes arrêtent deux paysans coupables de ne pas livrer les deux quintaux qui manquent. Interrogatoire express par deux officiers russes devant un maire impuissant. Les deux paysans protestent qu'ils ne possèdent plus un grain de blé, même pour nourrir leur famille. Le maire, à son tour, garantit la bonne foi de ces deux pères de famille. Peine perdue ; sous les yeux du témoin impuissant, les deux hommes sont emmenés.

Où le fonctionnarisme est roi

La commission du budget américain a longuement médité sur le sort d'une commande d'oignons déshydratés par l'armée. La commande est passée par 228 mains différentes avant de parvenir au destinataire.

Il a fallu un mois pour recevoir les oignons ! s'est écrié un député.

L'intendance américaine doit être fière de la performance. En effet, le bon de commande a changé de mains à peu près dix fois par jour pendant un mois.

Aucune bureaucratie au monde n'est capable d'une telle précipitation.

Fabrique de meubles

Intérieurs - Meubles de cuisine
 Pièces sur mesure

René Iten, Martigny Tél. (026) 6 11 48

A travers la Suisse

Aujourd'hui, 1^{er} juillet, entre en vigueur la nouvelle loi fribourgeoise sur les cinémas et spectacles. Toutes les personnes de plus de 16 ans sont admises aux représentations. Certains films seront cependant interdits aux mineurs de moins de 18 ans.

La commission administrative de la Fondation Carnegie a décerné en 1948, 126 diplômes d'honneur, 51 médailles de bronze, 30 médailles d'argent, 6 montres de poche, 26 bracelets-montres, ainsi que des allocations en espèces d'un montant total de 13,306 francs.

La Foire suisse de Lugano aura lieu cette année du 1^{er} au 16 octobre. A la journée officielle, le Conseil fédéral sera représenté par M. Rubattel, chef du Département fédéral de l'économie publique.

Ces jours-ci commencent à Vienne des négociations économiques entre une délégation suisse et une délégation autrichienne. Les négociations portent sur la nouvelle réglementation des échanges commerciaux et du service des paiements entre les deux pays.

Selon une communication du Caire, les arrangements économiques, conclus le 27 septembre dernier entre la Suisse et l'Égypte et venant à expiration le 30 avril dernier, ont pu être prorogés pour une période de six mois, c'est-à-dire jusqu'au 31 octobre 1949. Les contingents concernent les échanges commerciaux et le service des paiements, qui avaient été fixés pour une période de quatre mois seulement, ont été augmentés dans une mesure proportionnelle, soit de 50 %.

L'homme de goût...

s'habille chez

P.M. Giroud, Confection

successeur d'Ulysse, Martigny-Ville

Automobilistes !

Pour tous travaux de garniture intérieure de votre voiture :

Paul DARBELLAY Martigny-Ville
 sellier, téléphone 6 11 75

Banque Populaire Valaisanne
 Sion AGENCES A MONTHÉY ET SAXON

SUR LE VIF...

« Te souviens-tu ? »

« Ton billet sur les rhododendrons m'a fait grand plaisir. Il m'a rappelé de délicieux souvenirs d'enfance. C'est devant une gerbe de ces admirables fleurs des Alpes que je griffonne ces lignes pour te féliciter et te remercier. »

« Te souviens-tu, ami Freddy, de la montée des troupeaux au Palaquieu ? Dès le chalet de la Bataille on se réjouissait d'arriver à la Grand-Jeu, puis aux pâturages de Palaquieu et de Vernaz. »

« On y était reçu par David, Falubon ou Remy... de Vernaz, naturellement ! »

« Avec les roses des Alpes qu'on en rapportait, il y avait des bouquets de muguet, les derniers mais les plus parfumés cadeaux du printemps. »

« On en trouvait tant qu'on voulait parmi les vieux troncs et par le gazon caillouteux. Et ce qu'on était fier, en arrivant au village — en Miex ou en plaine — d'offrir ces muguet à ceux et celles qui attendaient notre retour ! »

— Si je m'en souviens, cher ancien condisciple, bien sûr ! C'est déjà loin, tout ça, mais c'est aussi frais que si c'était hier...

Tu oublies de dire qu'à la descente par les racourcis de Naves et du Foyard on cueillait des brassées de « barnaliens » (barbe de St-Jean) et pas mal de lis martagon, amoureux des coins ombreux et des combes fraîches.

Tout cela sentait bon le taillis et la montagne, n'est-ce pas ? Et l'on se réjouissait d'une année à l'autre de recommencer...

Quand j'y pense, vois-tu, je redeviens le gamin d'autrefois qui — parce que l'épreuve l'avait trop tôt mûri — aimait les joies champêtres et pouvait rester en admiration ou en extase devant une belle fleur et les mille spectacles de la nature.

Merci de m'avoir ravivé ces souvenirs. Adieu !
 Freddy.

VALAIS

Performance

de deux vieux alpinistes

Deux alpinistes de Montreux, l'un âgé de 78 ans, l'autre de 72 ans, sont partis dimanche matin de la Forclaz sur Martigny à 9 h. 30 pour la cabane de Trient, en passant par le col des Eandies et la fenêtre de Chamois, où ils sont arrivés à 19 h. Le lendemain, départ à 8 h. pour l'Aiguille du Tour (3548 m.) avec arrivée à 11 h., de là par la fenêtre de Saleinaz pour la cabane du même nom où ils arrivèrent à 16 h. Mardi matin, partis à 7 h. pour le Grand Clocher de Planeuse (2809 m.), ils descendirent sur Praz-de-Fort et Orsières où le train de 16 h. 35 les ramena à la maison, contents d'avoir passé trois journées dans nos belles montagnes valaisannes.

Les Valaisans de Lausanne en Savoie

Continuant la tradition qui veut que leur course annuelle soit l'une des plus fréquentées, les membres de la Société valaisanne de Lausanne se rendaient dimanche en Savoie.

Un bateau spécial amena plus de 250 participants à Evian, d'où une dizaine de cars se dirigèrent sur le col des Gêts, le col de Châtillon pour atteindre la vallée de Cluses et se diriger sur Chamonix. Le merveilleux panorama du Mont-Blanc fut, pour beaucoup, une révélation.

Le dîner officiel eut lieu au Casino de Chamonix, où l'adjoint du maire souhaita la bienvenue aux Valaisans de Lausanne. M. Robert Motiez, président de la société, remercia les Savoisiens de leur réception.

Puis ce fut, l'après-midi, le départ des cars pour le col des Montets et Châtelard. De la frontière, le train reprenait ses droits et conduisait les participants à Martigny par la magnifique vallée du Trient, resplendissante en ce jour magnifique. A Finhaut, il y eut assiette valaisanne et réception par M. Sauthier, directeur de la compagnie du Martigny-Châtelard. Puis ce fut le départ pour Salvan où, après un nouvel arrêt, la caravane descendait à Martigny d'où le train spécial la ramenait à Lausanne.

Underwood portative

Votre machine

50 ans d'expérience
 50 ans de représentation en Suisse
 25 ans de représentation en Valais



Démonstrations et essais

Agence Underwood S. A. Marius Trosselli et ses fils

LAUSANNE : Petit-Chêne 26, tél. (021) 2 70 17
 SION : Hallenbarter & C^{ie}, > (027) 2 10 63
 MARTIGNY : Papeterie Caillard, > (026) 6 11 59



Pour être bien servi

On achète chez **VAIROLI**

Vêtements sur mesure
 Confection - Chemiserie
 De la qualité, de la qualité, encore de la qualité...

Avenue de Martigny-Bourg
 Téléphone 6 12 48

VALAIS

A l'Ecole primaire supérieure de Martigny

Nous apprenons avec un vif plaisir que le jeune Georges Agassiz, élève à l'Ecole primaire supérieure, a reçu le 4^e prix et le diplôme décerné aux jeunes gens qui ont présenté les meilleurs travaux sur le sujet mis au concours par l'Association suisse pour le plan d'aménagement national: « L'aspect sous lequel je désirerais voir se présenter mon pays ». Ce diplôme lui a été remis par le jury principal du concours, lequel jugeait pour toute la Suisse, car les écoliers de tous les cantons y participaient.

Rappelons à cette occasion que l'Ecole primaire supérieure de Martigny est spécialement destinée aux jeunes gens de Martigny et des localités environnantes qui, déjà émancipés ou non, sont assez doués pour recevoir un enseignement comportant, outre les branches de l'école primaire: l'allemand, les sciences naturelles, la comptabilité, la géométrie, l'algèbre et le dessin. De plus, les branches de l'école primaire (français, arithmétique, histoire, géographie, instruction civique), bien loin d'être négligées, sont données par des professeurs dont la réputation a franchi les limites de la commune de Martigny-Ville.

C'est ainsi que sur quinze élèves présentés aux examens d'émancipation, onze obtinrent 4 ou 4,5 (la meilleure note, soit 4, fut obtenue par 7 élèves). Quant au diplôme couronnant les études primaires supérieures, il fut conquis par onze élèves sur quinze, après des épreuves comportant chacune un jury de trois examinateurs: un professeur et deux membres de la commission scolaire.

L'Ecole primaire supérieure de Martigny n'a qu'un seul but: permettre à tous les enfants qui en ont les moyens intellectuels, de se développer au maximum. La commission scolaire.

Vernayaz

GRAVE ACCIDENT DE MINE. — Un violent coup de mine a éclaté prématurément à la fenêtre No 6 des chantiers de Miéville et a fait deux blessés graves. Le plus atteint est M. Alexis Thurler, 25 ans, Fribourgeois, qui a un œil crevé et une clavicule cassée. Son camarade, Octave Jacquier, 30 ans, a été blessé au cuir chevelu et à un bras. Tous deux ont été transportés à l'hôpital de Martigny.

Le tunnel routier du St-Bernard

La rivalité qui s'est élevée entre les Genevois d'une part, les Vaudois et les Valaisans de l'autre au sujet des projets de tunnels au Mont Blanc et au Grand-St-Bernard, semble embarrasser les autorités fédérales.

Aujourd'hui vendredi, une délégation comprenant trois membres du gouvernement vaudois et trois membres du gouvernement valaisan (MM. Maurice Troillet, Marcel Gard et Karl Anthamatten) sera reçue au Palais fédéral par MM. Nobs et Petitpierre.

Ce sera, croyons-nous, la cinquième entrevue de ce genre... Le Conseil fédéral sortira-t-il, cette fois, de sa réserve?

Saxon

UN CHEVAL SE NOIE DANS LE RHONE. — Hier jeudi, un cheval de trait appartenant à M. Robert Maret, qui s'abreuvait au Rhône, en face de Saxon, fit un faux pas et glissa dans le fleuve. Les grosses eaux entraînent la malheureuse bête qui, pour la dernière fois, fut aperçue au tournant des Follatères, à dix kilomètres en aval de Saxon.

On suppose que le cheval s'est blessé en tombant et n'a pu se sauver à la nage.

La prochaine récolte des abricots

On évalue entre 3 et 4 millions de kilos la prochaine récolte d'abricots. Le temps des records semble passé pour cette année. L'importation des abricots étrangers a été fixée à 3,600,000 kg.

Madame Alexandre ROUILLER-VOUILLAMOZ, à Martigny;

Monsieur et Madame Alphonse ROUILLER-PICT et leurs enfants Mary-Jane, Jean-Charles et Gérard, à Martigny;

Monsieur Alfred ROUILLER, à Martigny; Madame et Monsieur Armand SAGUET-ROUILLER et leurs enfants Gisèle et Jacqueline, en Algérie; Monsieur Marcel ROUILLER et son fils Marcel, à Martigny;

Madame et Monsieur Georges CORSI-ROUILLER et leurs enfants Yvon, Gilberte et Jean-Charles, à Martigny;

Mademoiselle Cécile ROUILLER, à Martigny; Monsieur et Madame Jules ROUILLER-LORETAN, leurs enfants et petits-enfants, à Martigny;

Madame veuve Octavie LAEGUENER-ROUILLER et ses enfants, en Algérie;

Les familles de feu Albert CRETTON-ROUILLER, à Martigny et La Bâtiaz;

Madame veuve Constance BAUDIN et ses enfants, à Aigle, Leytron et Genève;

Mademoiselle Justine VOUILLAMOZ, à Iséables; Les familles de feu Maurice FARQUET-VOUILLAMOZ, à Martigny;

Les familles de feu Joseph VILLET-VOUILLAMOZ, à Leytron;

Monsieur Daniel VOUILLAMOZ, à Sion; ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Alexandre ROUILLER

leur très cher époux, père, frère, beau-frère, beau-père, grand-père, oncle et cousin, survenu le 29 juin 1949, à l'âge de 75 ans, des suites d'accident, muni des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu le samedi 2 juillet, à 10 heures, à Martigny. Départ du domicile mortuaire rue de la Dranse.

Dans l'impossibilité de répondre individuellement aux nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de son grand deuil, la famille de Monsieur Lucien DAVID remercie sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part, spécialement Monsieur le Directeur des Produits Azotés, les employés et ouvriers de dite société, ainsi que la Colonie italienne de Martigny.

DANS NOS VILLAGES

PRAZ-DE-FORT. — Au cours d'une cérémonie présidée par Mgr Adam, prévôt du Grand-St-Bernard, il sera procédé dimanche à la bénédiction de la nouvelle chapelle de Praz-de-Fort. Les deux sociétés de musique d'Orsières prêteront leur précieux concours à cette manifestation religieuse.

RIDDES. — L'active société de gymnastique « L'Etoile » a retenu les dates des 3 et 10 juillet pour sa kermesse annuelle.

Fully

VISITE DES MEDECINS VAUDOIS. — L'Association des médecins vaudois, en compagnie des camarades valaisans qu'elle avait invités, a fait une sortie en Valais, hier jeudi. Après avoir visité l'Abbaye de St-Maurice et ses trésors, les représentants de la Faculté participèrent à un banquet à l'Hôtel de Fully. Des discours furent prononcés par le président de l'association vaudoise et par M. le Dr Ribordy pour les Valaisans.

KERMESSE. — La S. F. G. « Les Amis-Gyms » organise dimanche après-midi, au Petit Pont, sa traditionnelle kermesse. Qu'on se le dise.

Verbier

SERVICE POSTAL. — (Comm.) — Le développement pris ces dernières années par le tourisme et les sports dans la région de Verbier, qui devient de plus en plus un centre de villégiature des plus réputés, a engagé l'administration des postes à réorganiser le service postal de cette région, afin de donner satisfaction aux nombreux estivants et hivernants qui y séjournent. La prolongation de la route Sembrancher-Le Châble-Verbier jusqu'au plateau de Mondzèur a également apporté une sensible amélioration au service des autocars postaux. La construction du dernier tronçon de cette route étant maintenant achevée, le service des autocars postaux est prolongé, dès le 1^{er} juillet, jusqu'au point terminus de la route, conformément à l'horaire figurant dans l'indicateur officiel du 15 mai.

De plus, l'administration des postes a décidé la création d'un nouveau bureau de poste pour la desservance des hôtels et des chalets situés sur le plateau de Mondzèur et ses environs immédiats. Ce bureau, qui sera ouvert au public ces jours prochains, portera le nom de Verbier, tandis que le bureau actuel sera dénommé Verbier-Village. Ces deux bureaux ayant leur circonscription de distribution en propre, il appartiendra aux habitants de faire adresser leurs envois de telle façon qu'il n'en résulte aucun retard. Les propriétaires de chalets seront renseignés, à l'intention également de leurs locataires éventuels, au moyen d'une circulaire qui sera remise à chaque ménage. Au surplus, le personnel des deux bureaux de poste fournira tous les renseignements nécessaires.

Nous sommes certain que le public saura apprécier les efforts et les sacrifices faits par l'administration des postes pour donner satisfaction aux milieux intéressés et espérons que la nouvelle organisation du service postal contribuera au développement du tourisme et des sports dans la région de Verbier.



CYCLISME

La ronde du 36^e Tour de France a commencé

Vingt et une étapes, 4808 km., 13 cols de 1448 à 2769 mètres d'altitude, une étape de 340 km., telles sont les principales caractéristiques du 36^e Tour de France dont le coup d'envoi a été donné hier jeudi, à Paris, face à la demeure de l'ancien champion Antonin Magne...

Cent-vingt coureurs, parmi lesquels nos « rouge à croix blanche » Kubler, Stettler, Gottfried Weilenmann, Hutmacher, Georges et Roger Aeschlimann, ont pris le départ de cette terrible épreuve d'endurance, de courage surhumain, farcie de joies mais de drames aussi. Combien d'entre eux arriveront-ils à boucler la boucle? Mystère! Celui qui y parviendra aura droit, comme le vainqueur, à un fameux coup de chapeau pour son exploit.

Que feront nos représentants? Là aussi, c'est l'inconnue la plus complète. Kubler, appuyé par de bons domestiques, aurait pu être l'un des plus sérieux outsiders des Coppi, Bartali, Robic ou autres favoris. Malheureusement pour lui et nos coureurs, ses coéquipiers n'ont pas la classe requise pour apporter une aide suffisante et sur laquelle notre grand champion puisse beaucoup compter. Qu'ils « tiennent » jusqu'au bout, et ce serait déjà une magnifique performance. On peut bien penser que les sportifs suisses leur réserveraient un accueil enthousiaste les 21 et 22 juillet à l'occasion des étapes Aoste-Lausanne et Lausanne-Colmar.



Chez les maîtres cordonniers

La Société des maîtres cordonniers du Valais romand tiendra son assemblée annuelle à l'Hôtel de la Gare, à Martigny, le dimanche 3 juillet à 14 h. Tous les membres de l'association voudront bien y participer, et tous les maîtres cordonniers qui ne font pas partie de la société y sont aussi cordialement invités.

Après l'ordre du jour, nous aurons le plaisir d'entendre M. E. Brunner, vice-président central, nous entretenir de « La situation dans le métier ».

Dans le courant du mois d'août, notre comité organisera une excursion en car dans le Val d'Anniviers, à laquelle le plus grand nombre de membres voudra bien prendre part. Les inscriptions se feront le jour de l'assemblée.

Que chacun retienne la date de dimanche prochain et prenne ses dispositions pour assister à cette intéressante réunion. Le comité.



La Stella-Filter répond aux exigences du fumeur le plus difficile. Le „bout“ recouvert de papier imperméable ne colle pas aux lèvres. Le filtre spécial protège la gorge et les dents tout en maintenant intacts le goût et l'arôme du tabac. Le mélange des tabacs Maryland est étudié spécialement pour cigarettes à bout-filtre. Le „bourrage“ est toujours régulier.

UNE
CIGARETTE
LAURENS



„LA SUISSE“
ZURICH
Incendie - Vol - Eaux - Glaces

HELVETIA-VIE
Vie - Maladie

HELVETIA-Accidents
Accidents - R.C. - Casco

Devis, offres, projets
sans engagement par

PAUL GASSER, SION

Rue de
Lausanne

Toutes assurances

L'étape Paris-Reims

C'est un homme de second plan, le Français Dusault, qui a remporté la première étape du Tour 1949, en 5 h. 13' 59" pour les 182 km. Les favoris de l'épreuve ont effectué avant tout une course d'attente. Kubler n'a pas renouvelé son erreur de l'an dernier et s'est contenté de rouler en compagnie des grands « seigneurs ». Il s'est classé 13^e ex-aequo avec 51 coureurs, dont Bartali, Coppi, Bobet, Lapébie, etc.

Le classement des autres Suisses: 71. Hans Hutmacher; 91. Stettler; 104. G. Weilenmann; 110. G. Aeschlimann et 111. Roger Aeschlimann. Aujourd'hui, Reims-Bruxelles, 273 km.

Un circuit du Vélo-Club « Excelsior » de Martigny

Ce club organise, le dimanche 10 juillet, un circuit sur route, épreuve se courant sur les nouvelles avenues de Martigny-Bourg.

Nul doute que la population de Martigny et environs réservera ce dimanche pour assister à cette course, laquelle sera très spectaculaire, ce circuit comprenant une boucle à parcourir 50 fois, soit 80 km.

Plusieurs inscriptions sont déjà parvenues; et nous pouvons compter d'ores et déjà sur la participation de nos meilleurs coureurs valaisans — cette épreuve étant réservée uniquement aux membres de la Fédération valaisanne cycliste. Nous reviendrons plus en détail sur cette course. Le comité.

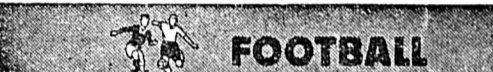


GYMNASTIQUE

La journée des « Nationaux »

La traditionnelle journée cantonale des gymnastes aux jeux nationaux aura lieu cette année à St-Maurice, le 10 juillet.

Les organisateurs, ayant à leur tête M. Hyacinthe Amacker, président de la ville, mettent tout en œuvre pour la réussite complète de cette manifestation sportive.



FOOTBALL

Tournoi du F. C. Doréaz

C'est le dimanche 3 juillet que le F. C. Doréaz fête son 5^e anniversaire. Il organise à cette occasion son tournoi annuel qui verra la participation des équipes de Chamoson, Vernayaz, RidDES, Martigny III, Evionnaz et Doréaz. Chamoson défendra pour la troisième fois consécutive le challenge. Gageons que les résultats seront serrés et les matches de valeur.

La petite gazette des sportifs

* En demi-finale du championnat interclubs, Série D, dames, Montana a battu Nestlé, à Vevey, par 3 à 0.

* Le conseil municipal de Sète (France) a voté un crédit de six millions afin de permettre au football-club local de conserver ses vedettes. Le prêt est remboursable par prélèvement de 5 % sur les recettes des matches joués sur le terrain de la ville.

* Le F. C. Monthey a tenu son assemblée lundi soir et a réélu Me Benjamin Fracheboud président pour une nouvelle période. Nos félicitations.

* Les nageurs montheyens R. et P. Burkhardt se sont classés respectivement 1^{er} et 2^e aux récents championnats suisses universitaires de plongeurs, à Berne.

TENNIS

Championnats valaisans de tennis

Organisées par le T. C. Aluminium de Chippis, ces épreuves traditionnelles ont été disputées les 25, 26 et 29 juin et ont donné les résultats suivants:

FINALES. — Vétérans: Chevalley, Monthey, bat Sidler, Brigue, 6-0, 7-5, et s'adjuge définitivement le challenge Vétérans.

SERIE A VALAISANNE. — Simple-dames: Mme Goldfeder, Montana, bat Mme Escher, Brigue, 6-0, 6-2.

Simple-messieurs: Boissard, Monthey, bat Mellone, Monthey, 6-3, 6-3, 1-6, 9-7.

Double-mixte: Mmes Vincart-Grosclaude, Montana, battent Mlles Premoselli-Antoniotta, Montana, 6-4, 6-2.

Double-messieurs: Boissard-Mellone, Monthey, battent Bonvin-Bonvin, Sion-Valère, 7-5, 6-1, 6-4.

SERIE B VALAISANNE. — Simple-dames: Mme Grin, Sierre, bat Mlle Schreter, Viège, 6-1, 6-1.

Simple-messieurs: Ruppen, Viège, bat Elsig, Sion-Valère, 6-0, 6-1.

Double-mixte: Mlles Escher-Meier, Brigue, battent Mmes Grin-Aegerter, Sierre, 6-4, 6-3.

Double-messieurs: Ruppen-Jullier, Viège, battent Andrey-Grau, Monthey, 6-1, 5-7, 6-1.

La soirée du samedi fut instructivement agrémentée par quelques matches-exhibition joués en nocturne, à l'éclairage artificiel, par MM. H.-C. Fisher, J.-P. et P. Blondel et J. Michod, sous le patronage du Comité régional romand de l'AST.

SION

Distinction

Nous apprenons que, lors du dernier congrès de la Fédération des clubs anglo-suisse à Montreux les 11 et 12 juin, M. Alexandre Thélér, directeur de l'Institut de commerce, a été nommé membre du comité central, avec le titre de vice-président.

Epilogue de l'affaire Vitianu.

La cour pénale fédérale a prononcé jeudi son jugement contre le Roumain Vitianu. Soltan Vitianu a été condamné à 18 mois de prison et à 15 ans d'expulsion du territoire suisse pour usure, service suivi de renseignements économiques et corruption.

Savon
Sunlight

EXTRA-SAVONNEUX ET PROFITABLE

COURONNES MORTUAIRES en fleurs naturelles
Jean LEEMANN, Martigny fleuriste
tél. 61317

LE CORSO

prolongera samedi et dimanche son beau programme



Ce soir vendredi relâche



JOE LOUIS

champion du monde de boxe, fait une brève apparition, mais cela comble d'aise les sportifs...



MARTIGNY-VILLE Jardin Public

Samedi 2 juillet, dès 20 h. 30
Dimanche 3 juillet (Fête patronale), dès 15 h.

KERMESSE

de l'Harmonie Municipale
JEUX DIVERS - BAL

REX - SAXON

Le film le plus émouvant qui fut réalisé en France

LUNEGARDE

avec **GABY MORLAY**
JEAN TISSIER - SATURNIN FABRE

tiré du roman célèbre de Pierre Benoit

Un film magnifique, à la hauteur de l'interprétation et de l'auteur!

Les jeunes gens en dessous de 18 ans ne sont pas admis

1 - 2 - 3 juillet

DORÉNAZ Dimanche 3 juillet 1949

TOURNOI DU F. G. DORÉNAZ

avec la participation de : CHAMOSON, VERNAYAZ, RIDDES, MARTIGNY III et EVIONNAZ

Nos légumes... aujourd'hui

P. de terre nouvelles	le kg. -45
Haricots	1.30
Choux	-.55
Choux-fleurs	-.90
Pois sucrés	-.90
Pois mangetout	1.25
Raves	-.70
Courgettes	-.85
Carottes	-.85
Tomates	-.90
Rhubarbe	-.30

Dr de Lavallaz
Martigny

ABSENT

dès le 1^{er} juillet

On offre à vendre 6 mesures de

Foin - Regain

S'adresser à Marcel Rigoli, Café des Alpes, Martigny-Ville.

LES SPECTACLES DE MARTIGNY

Programme de cette fin de semaine : au CASINO ETOILE, ce soir vendredi, irrévocablement dernière séance des **Chaussons rouges**.

Samedi et dimanche (matinée pour enfants dimanche à 14 h. 1/2), le film ultra-comique **Les aventures des Pieds Nickelés**. Si vous n'aimez pas rire, ne venez pas au Casino Etoile.

AU CORSO, ce soir vendredi : relâche. Samedi et dimanche, prolongation du beau programme : Charlie Chan et Joé Palocka, champion de boxe, avec le roi du ring Joé Louis.

Cinéma REX Saxon

LUNEGARDE. - Lunegarde est un château perdu dans la terre de France, c'est là que se déroule le film le plus émouvant qui fut réalisé en France depuis la libération.

Une interprétation magnifique de Gaby Morlay, Jean Tissier, Lise Delamare, Saturnin Fabre.

Tiré du roman célèbre de Pierre Benoit, ce film aura un succès assuré.

LES U. S. A. NE RECONNAITRONT PAS LE GOUVERNEMENT COMMUNISTE CHINOIS.

Interrogé sur une éventuelle reconnaissance du gouvernement communiste chinois par les Etats-Unis, le secrétaire d'Etat Acheson a souligné que l'attitude de ceux-ci demeurerait inchangée, car ils considèrent qu'il n'existe pas à proprement parler de gouvernement communiste en Chine et que, par conséquent, il ne saurait pas être question de reconnaissance à l'heure actuelle. Les autres gouvernements intéressés avec lesquels le gouvernement des Etats-Unis procède à de continus échanges de vues à ce sujet, partagent la même opinion, a ensuite assuré M. Acheson.

RELLYS dans LES AVENTURES DES PIEDS NICKELÉS

AVEC **ROBERT DHERY** et **PASQUALI**

Au Corso

Ce soir vendredi, relâche. Samedi et dimanche PROLONGATION « Charlie Chan » et « Joe, champion de boxe »

Au Casino-Etoile

Ce soir vendredi prolongation des **Chaussons Rouges**

Samedi et dimanche

Dimanche à 14 h. 30 matinée pour enfants

LE FILM ULTRA COMIQUE

Les Aventures des Pieds Nickelés

MONTHHEY

Au Conseil de district

Le Conseil de district s'est réuni dernièrement à Monthey sous la présidence de M. Paul de Courten, préfet.

L'ordre du jour de la séance comprenait la lecture du protocole de la dernière assemblée, la nomination des membres du bureau et des diverses commissions, la lecture et l'approbation des comptes de l'Hôpital-infirmerie de Monthey, du Préventorium St-Joseph d'Illiez et de la ligue antituberculeuse du district ainsi que les divers.

L'objet premier ne donna lieu à aucune remarque, tandis que la nomination des membres des diverses commissions se fit en un temps record.

M. le préfet du district, après avoir fait un rapide tour d'horizon en ce qui concerne les choses du district, rappelle la mémoire de MM. Chervaz, conseiller communal de Collombey-Muraz, Roch et Duchoud, respectivement ancien conseiller et ancien président à St-Gingolph.

Les comptes de l'Hôpital-infirmerie de Monthey sont acceptés sans opposition, et l'heureux résultat obtenu ces dernières années permet d'aborder sans crainte le problème de la maternité dont la création se révèle de plus en plus nécessaire. M. de Courten profite de la circonstance pour adresser de vifs remerciements au personnel de l'hôpital, aux médecins, au comité pour la radio de l'hôpital, ainsi qu'à ses collaborateurs du comité de direction.

Les comptes du Préventorium et de la ligue antituberculeuse sont lus et adoptés après exposé de M. Marcelin Fracheboud et lecture du rapport de contrôle de la Fiduciaire Antony à Monthey.

Le Conseil aborde ensuite la question de l'établissement de nouveaux statuts pour la ligue antituberculeuse, cette dernière étant devenue propriétaire d'immeubles importants. Le mouvement financier de la ligue s'accroît d'année en année et il est indispensable de conférer actuellement à cette organisation privée un caractère officiel et public.

Après discussion, M. Fracheboud est chargé de se mettre en relation avec les communes du district pour obtenir leur adhésion à cette association.

Le Conseil décide, pour alimenter les besoins de la trésorerie de la ligue antituberculeuse, l'organisation en 1949 d'une journée qui aura lieu à Vouvriv.

Le Conseil fixe comme suit les compétences financières du conseil d'administration et du comité de direction de l'Hôpital, ceci à titre provisoire et jusqu'à l'adoption des nouveaux statuts :

Fr. 25,000.- pour le conseil d'administration,
Fr. 15,000.- pour le comité de direction.

Temps de pêche

Entre poissons : « Viens, je te paie un ver... ! »

Clinique dentaire

Le Conseil entend un rapport de M. de Courten, lequel préconise d'attendre encore avant de lancer cette affaire. Malgré l'urgence nécessaire de cette œuvre, le Conseil entre dans les vues de M. le préfet et charge le bureau de suivre attentivement les expériences déjà faites dans ce domaine.

M. Rossier, Troistorrents, en rappelant les tâches assignées au Conseil de district par la Constitution cantonale, soulève trois points particulièrement importants pour l'avenir du Val d'Illeiez et du district en particulier. Il s'agit de la réfection de la route de la vallée, de l'éroulement des prix des produits agricoles ainsi que de l'organisation du travail à domicile.

M. le préfet répond qu'en ce qui concerne la route de la vallée, de nombreuses démarches ont été faites. Les représentants de la Confédération et du canton sont venus sur place plusieurs fois et se sont déclarés favorables au projet, en ont reconnu l'importance et la nécessité. Néanmoins aucune décision permettant le commencement des travaux n'a encore été prise.

M. de Courten promet au Conseil de continuer à suivre attentivement cette question, de concert avec les autorités du canton et des communes intéressées.

Quant à l'écoulement des produits agricoles, cette question est d'ordre international qui échappe totalement à notre faible influence. Nous devons comprendre que nous ne sommes plus en circuit économique fermé comme nous l'étions pendant la guerre, mais que l'importation des produits agricoles étrangers sert de compensation au service de l'industrie d'exportation qui contribue pour une très grande part à la prospérité du pays. Il est cependant juste de dire que tout le monde est d'accord de maintenir notre agriculture, mais que cette dernière, avec les progrès techniques réalisés, doit être en mesure aujourd'hui d'abaisser également ses prix de revient et surtout d'augmenter sa production. Toutefois, dans ce domaine l'initiative doit rester aux agriculteurs eux-mêmes, l'Etat ne devant intervenir que par l'octroi d'éventuels subsides ou d'aide de la part de ses services techniques.

M. de Courten développe ensuite la question de l'introduction de l'industrie à domicile en attirant l'attention du Conseil sur les expériences faites qui ont été favorables dans certaines régions mais que dans d'autres cas elles se révélèrent plutôt décevantes. L'Etat et la Confédération aident aussi dans ce domaine par des subsides pour l'achat de l'outillage et des machines, par l'organisation de cours et de démonstrations. Ici encore, l'initiative doit rester aux particuliers.

C'est sur cette question que cette première séance de la période administrative 1949-1953 prend fin.

Les problèmes posés montrent tout l'intérêt que porte le Conseil de district aux problèmes actuels, et nous ne pouvons que l'en féliciter.

w. An.

MARTIGNY

Cartes de mouture

Les détenteurs de cartes de mouture sont priés de les faire tenir dès ce jour à l'Office des blés de Martigny-Ville.

Madame, c'est le dernier soir...

pour voir « Les Chaussons rouges ». Magnifique ! **Sportifs suivant le Tour de France...** trouveront chaque jour reportage, en images, au Café-Bar du Casino Etoile.

Il fait chaud...

Raison de plus pour goûter, au Café-Bar du Casino Etoile, les fameuses « cassata sicilienne ».

AVIS

Les séras de montagne extra-gras sont arrivés. Magasin Bircher Martigny.

SAINT-MAURICE

Graves accidents de moto

Deux graves accidents de la circulation se sont produits dans la région aigounoise. Le premier a fait une victime, une jeune fille, qui devait décéder peu après son admission à l'hôpital des suites d'une fracture de crâne. Celle-ci était étrangère à la Suisse et habitait Lausanne.

Le second, qui s'est produit au pont de l'Arzillier, entre Bex et St-Maurice, s'est soldé par une jambe cassée et une arcade sourcilière ouverte du conducteur, M. W. Tschannen, de Fribourg.

Osières

LA VIE PAROISSIALE. - Baptêmes : Davoli Françoise-Monique, de Marius et d'Alice Droz, Praz-de-Fort ; Moulin Henri-Gratien, de Jules et de Marie Gabioud, Commeire ; Lattion Josiane-Marie-Christine, d'Aimé et de Simone Tissières, La Rosière ; Bérard Jean-Michel, de Marcel et de Marie-Louise Darbellay, Commeire ; Dorsaz Jean-Jacques, d'Auguste et de Léonie Hubert, Ville ; Dandrés Hermann-Simon, d'Othmar et de Simone Biselx, Ville.

Mariages : Métroz Denis, de Xavier et de Césarine Joris, 1911, Ville, et Hubert Eugénie, de Maurice et d'Anaïs Thétaz, 1913, Somlproz ; Favre Alois, de Louis et d'Hélène Theun, 1926, et Lovey Marie, de Jules et de Rosalie Copt, 1922 ; Lovey Cyrille, de Maurice et de Roserens Elise, 1926, Chez-les-Giroud, et Marcoz Lucia, d'Ernest et d'Isabelle Holzer, 1927, Ville.

Décès : Crettex Micheline de Jean et de Lucienne Volluz, Ville, 1944 ; Droz-Lovey Marie de Florentin et de Anne-Marie Crettex, Ville, 1881 ; Moret-Rausis Marie-Louise de Joseph, et de Marie Besse, Charmoille, 1890.

Le monde en quelques lignes

* L'enquête ouverte par la police judiciaire de Paris sur l'émission de fausses devises vient d'aboutir à l'arrestation de l'imprimeur Marcel Ducher, qui a avoué avoir imprimé 55,000 faux billets de 100 francs belges.

* Participant à de grandes manœuvres aériennes, un avion en réaction de la RAF s'est écrasé sur une maison de la banlieue de Londres. Le pilote a été tué, et la maison détruite, tandis que les habitants ont été miraculeusement épargnés.

* Trois jeunes gens et une jeune fille ont été sérieusement blessés dans une bagarre entre noirs et blancs ayant éclaté dans une piscine de Washington.

* Pour la première fois dans l'histoire de la médecine, des veines ont été enlevées à un patient, à l'hôpital de l'Université de Pensylvanie, et utilisées pour remplacer diverses sections de ses artères.

* La police roumaine a arrêté, le 21 juin, l'archevêque d'Alba Julia, Mgr Marton, et l'évêque de Jassy, Mgr Durcovici.

Le Dr G. Maurer, de Schatzalp-Davos, a exposé une nouvelle méthode de lutte contre la tuberculose à une assemblée de spécialistes américains des maladies des poumons, réunis à Atlantic City.

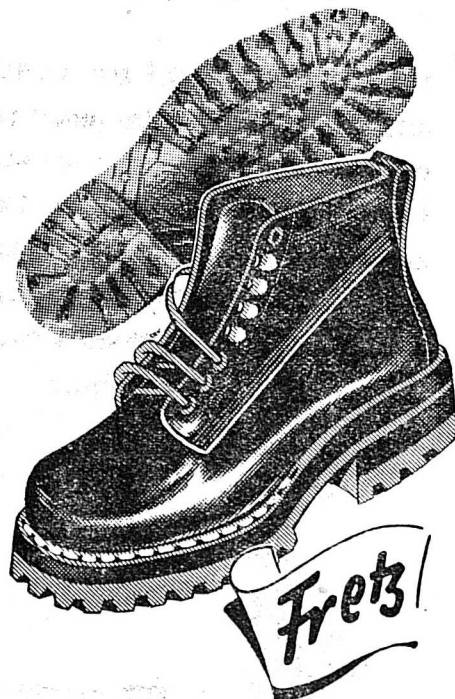
APPARTEMENT de 3 chambres, cuisine et bains est cherché par jeune ménage. - Entrée tout de suite ou date à convenir. S'adr. au journal s. R 1726.

Avec ces chaussures-là, le travail se fait avec plus d'entrain !...

Un modèle étudié de FRETZ : soulier de travail, de sport, très résistant, en waterproof doublé peau, semelles vibrame ou Dufour-montagne, avec contrefort

65.80

Même article, semelles cuir, Fr. 53.80



Magasin de chaussures Lerch Martigny

Avenue de la Gare, tél. 6 13 20

Grande vente de SOLDES

à des prix sensationnels

Voici quelques articles :



MOLIERE en boxcalf brun ou noir, 39-44 **19⁸⁰**



MOLIERE cuir brun, semelle Dufour-Montagne ou Rocher, 40-44 **29⁸⁰**



MOLIERE en chromé noir, 36-42 **16⁸⁰**



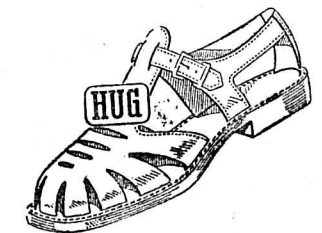
MOLIERE sport brun, double semelle, 40-45 **24⁸⁰**



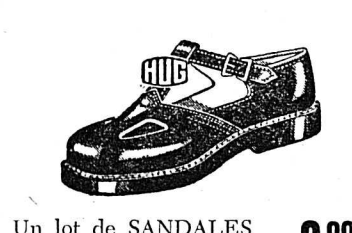
BOTTINE en rindbox noir entièrement doublé peau, 40-47 **24⁸⁰**



BOTTINE chromé noir entières. doublé peau, 27-35 **19⁸⁰**



Un lot de SANDALES en brun ou noir, 27-35, à partir de **5⁸⁰**



Un lot de SANDALES semelles cuir, crêpe, 27-35 **9⁸⁰**



BRIDE, perforé, en box rouge, brun ou noir **14⁸⁰**



SANDALE bride beige, brun ou noir **19⁸⁰**

Expéditions partout

CORDONNERIE MÉCANIQUE

avec les machines les plus perfectionnées - Travail fin et soigné
Ressemelages et talonnages pour messieurs, à partir de Fr. 9.-
Idem pour dames, à partir de Fr. 6.90
Ressemelages crêpe, caoutchouc, vibram, Dufour
Chaussures sur mesure par spécialiste

Chaussures Cretton Martigny

Téléphone 6 13 24

Pendant cette vente **10%** de rabais sur tous les articles non soldés

Le dimanche 3 juillet 1949
Le matin, à 10 heures :

Bénédiction

de la

Chapelle de Praz-de-Fort

par Mgr Adam,
Révérendissime Prévôt du Grand-St-Bernard

L'après-midi, dès 13 h. 30 :

FÊTE DE CHARITÉ

avec la participation des deux sociétés de musique d'Orsières. Diverses allocutions

A 17 heures : **Tirage de la tombola**
Venez nombreux! Cantine bien fournie

SERVICE DE CARS

Départ gare d'Orsières dès 8 heures du matin

FULLY Au petit pont

Dimanche 3 juillet 1949 dès 14 heures

KERMESSE

des Amis-Gyms

BAL

Tombola - Invitation cordiale

RAVOIRE

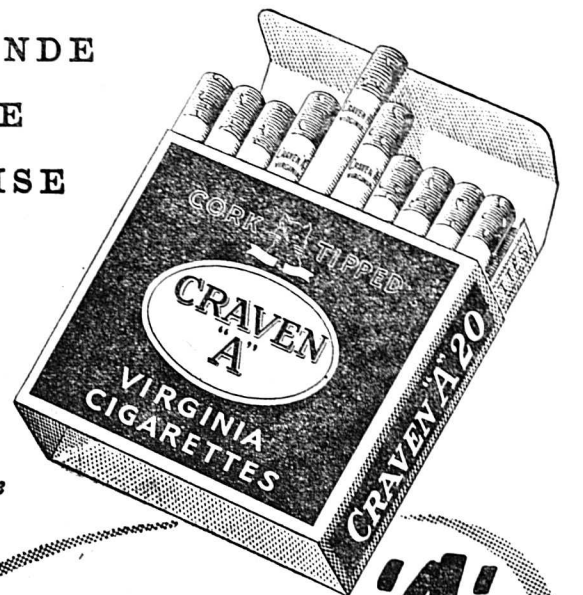
Dimanche 3 juillet 1949

Grand BAL

Inauguration d'une salle de danse au Feylet

Orchestre réputé - Tombola - Jeux divers
Invitation cordiale

LA GRANDE
MARQUE
ANGLAISE



bout-liège



VIRGINIA
n'irrite pas la gorge

NOUVEAU
PRIX
1.30

FABRIQUÉE AVEC LES TABACS ET SOUS
LE CONTROLE DE CARRERAS LTD., LONDON

RIDDES

Dimanches 3 et 10 juillet 1949

Grande Kermesse

organisée par la
Société de gymnastique L'ETOILE, de Riddes

BAL Tombola - Match aux quilles

Invitation cordiale Le comité



Les longues vacances
sont propices pour apprendre, se perfectionner ou pour renforcer les connaissances dans les langues et le commerce; ou bien même pour obtenir un diplôme de secrétaire commercial, même seulement dans des cours de 1/2 journée.
ECOLETS TAME, SION, Condémines, tél. (027) 2 23 05.
Lucerne, Zurich, Bellinzone, Fribourg, Neuchâtel.

JEUNE HOMME

de Suisse allemande, étudiant universitaire, cherche bonne famille de Martigny où il pourrait passer 2 à 3 mois de vacances en se familiarisant dans la langue française. S'adresser au journal sous chiffre R 1709.

A vendre à Saxon une superbe

propriété

de 5 mesures, aspergière arborisée abricotiers, pommiers et basses-tiges, avec mazot. S'adresser au journal sous R 1708.

On demande une

personne

pour ramasser les fraises et aider au ménage. Entrée immédiate. Se présenter ou écrire à Clément Cretton, Les Ecotheaux sur Martigny-Bourg.

Dragées Maffee

remède efficace contre

- la constipation chronique
- les troubles de la digestion
- l'obésité
- les troubles du foie et de la bile

Un essai vous convaincra de son effet prompt et non irritant! Dans toutes les pharmacies et drogueries, 30 dragées Maffee Fr. 2.40. Tegalwerk, Lugano Massagno.

JEUNE FILLE

est demandée pour servir au café et aider au ménage. Entrée tout de suite.
Auberge de Romanel, sur Lausanne, tél. 4 61 23.

Je cherche à louer un pré

de 10 à 12 mesures, de préférence au Vernay. S'adresser à Marc Bender, de Pierre, Saxé-Fully.

Norton

Moto Norton 500 TT., parfait état, A VENDRE.
FELLEY FRERES S. A., SAXON, tél. 6 23 27.

On cherche PERSONNE

sachant cuire. S'adresser à l'Hôtel des Trois-Couronnes, à Martigny-Bourg.

A vendre, faute d'emploi, une bonne

JUMENT VACHE

de 9 ans, ainsi qu'une pour boucherie. S'adresser au journal sous R 1712.

A vendre d'occasion

accordéon

diatonique «Horner-Club». S'adresser au journal sous R 1703.

Je cherche à louer, du 27 août au 19 septembre 49, un petit

APPARTEMENT

si possible avec cuisinière électrique. Faire offre avec prix à M. Albert Ramelet, Comba Borel 5, Neuchâtel.

Toujours en vogue
Souliers ville, sport et montagne

FIBA

CORDONNERIE FIORA ET BAGUTTI MARTIGNY

La Boucherie Chevaline M. GRUNDER ruelle de l'Eglise 9, Bienne vous offre

VIANDE de 1^{re} qualité

pour ragoût, biftecks, pour rôti et marinier, sans os: Biftecks faux-filet bien tendre. Charcuterie fr. 2.20 la livre. Saucissons fumés la, pour manger cru. Salami, gendarmes, Pantli. Envoi contre remboursement. Tél. (032) 2 33 84.

PILLET - MARTIGNY

A VENDRE

20,000 m² de terrain

dans la région Martigny-Charrat, se prêtant à toutes les cultures. Offres sous chiffres R 1707 au bureau du journal « Le Rhône ».

Draps de foin

2.60 x 2.60 m., simple fil, Fr. 13.50
2 x 2 m., double fil . . . Fr. 10.-
Rabais de 30 ct. à partir de 6 pièces

SACS A GRAINS, environ 90 kg., Fr. 1.50

SACHERIE DE CRISSIER (Vaud)

Téléphone 4 95 66

PLANTONS de choux-fleurs

Lecerf, Saxa, Roi des Céants. S'adr. à Oscar Rappaz, à Saxon, téléphone 6 22 46.

OCCASION

A vendre à très bas prix, pour la valeur de la ferrure, un CHAR de campagne à ressorts, un CHAR à échelles. F. Morand, ferme du Capio, tél. 6 12 73, Martigny.

A vendre 5 mesures de

FOIN

à faucher ou prêt à charger. - S'adresser à Alfred Magnin, Martigny.

JEUNE FILLE

cherche pr cet été à Martigny, un remplacement de deux mois, comme bonne à tout faire. - S'adresser au bureau du journal sous chiffre R 1706.

Lire les annonces, c'est mieux faire ses achats!

Je cherche pour la saison d'été, à la montagne,

JEUNE FILLE

de 16 à 20 ans, pour petit ménage de 3 personnes. Entrée tout de suite. Offres sous chiffres 1920 à Poste restante, Champex.

La maison spécialisée en imprimés de tous genres. Travail soigné

Imprimerie PILLET Martigny

Les personnes qui changent d'adresse sont instamment priées de donner leur ANCIENNE adresse.

Chaussures d'été confortables pour Messieurs



« BALLY »
Atlantic-Calf brun clair
Avant-pied perforé 36.50



Sandale de cuir à semelle spéciale. En beige 27.50

Chaussures Modernes Bally
Martigny / Place Centrale

En améliorant la circulation du sang, les troubles que vous ressentez, par exemple

LES VARICES, LES VERTIGES

sont combattus activement par une cure de CIRCULAN. Vous vous sentez beaucoup mieux et vous travaillez plus facilement. Commencée à temps, une cure de CIRCULAN favorise votre santé et vous

Flacon original 4.75
Cure moyenne 10.75
Flacon de cure 19.75
(Economie Fr. 4.-)
Recommandé par le Corps médical

contre: artériosclérose, hypertension artérielle, palpitations du cœur fréquentes, vertiges, migraines, bouffées de chaleur, troubles de l'âge critique (fatigue, pâleur, nervosité), hémorroïdes, varices, jambes enflées, mains, bras, pieds et jambes froids ou engourdis

ÉVITE BIEN DES DOULEURS

Chez votre pharmacien et droguiste

CURE Circulan

Extraits de plantes du Dr Antonioli, Zurich. Dépôt: Ets. R. Barberot S.A., Genève

Cyclistes ! Ne faites pas l'achat d'une bicyclette sans avoir consulté les **Cycles DELEZ**

Toute la gamme en magasin ainsi que ses magnifiques occasions complètement revêtues. Consultez-nous et nous vous conseillons utilement, pas d'intermédiaire, et à des prix sans concurrence. Les couples de vélos-radio seront exposés dans les vitrines de Martigny du 25 avril au 15 mai, ensuite ils seront exposés à Sion du 16 au 31 mai (création Délez). Sur demande, facilité de paiement. Sion, V. Martin, Martigny. R. Mudry



Excellent FROMAGE

maigre 6-15 %, par 5 kg. Fr. 2.20 le kg.; par 10 kg., Fr. 2.10 et dès 15 kg. Fr. 2.-
Envoi par poste: F. GRAU, Laiterie, Font (Broye), tél. (037) 6 31 47.

bonne à tout faire

sérieuse, expérimentée, sachant bien cuisiner et tenir ménage soigné deux dames dans appartement, est demandée. Bonnes références exigées. Dumaine, route de Chêne 55, Genève.

Alfa-Roméo

Magnifique voiture, cond. int. 5 pl., 6 cyl. 12 HP, 135 km. heure, parfait état. Réelle occasion. Prix exceptionnel. Echange éventuel. **FÉLLEY FRÈRES S. A.**, Saxon, tél. 6 23 12 / 6 23 27

MENUISERIE EBENISTERIE Henri Vallotton

MARTIGNY-VILLE
Se charge de réparations de meubles en tous genres, réfections, transformations. Se recommande

A VENDRE

Plantons de choux-fleurs

Lecerf, **Saxa** et choux rouges. **CHOUX-FLEURS Roi des Géants** de culture rapide (8 à 10 semaines), à gros rendements. Traitements réguliers à l'Hexalo. Prix spéciaux par quantités et facilités de paiement.

Giroud Gilbert, horticult., Charrat téléphone (026) 6 30 20

Transports funèbres

A. MURITH S.A. — Téléphone 5 02 28 CERCUEILS - GOURONNES

FOMPES FUNEBRES CATHOLIQUES DE GENEVE

Sion :	Mariéthod O., Vve	tél. 2 17 71
Martigny :	Moulinet M.	6 10 08
Fully :	Taramaraz R.	6 30 32
Sierre :	Caloz Ed.	5 10 21
Montana :	Kittel Jos.	5 22 36
Monthey :	Galletti Adrien	4 23 51
Orsières :	Troillet Fernand	6 81 20
Le Châble :	Lugon G.	6 31 83

Salles à manger Chambres à coucher Studios

Reichenbach & C^{ie} S. A., SION FABRIQUE DE MEUBLES

Rideaux Linos Tapis
Qualité Prix modérés

Artistes-peintres et amateurs

Assortiment complet en couleurs à l'huile, gouache, aquarelle. Huile, toiles, cadres, pincesaux, etc. Exp. rapide contre remb. **Robert Veillon, Monthey, tél. (025) 4 24 62.**

Chromage Nickelage Argentage

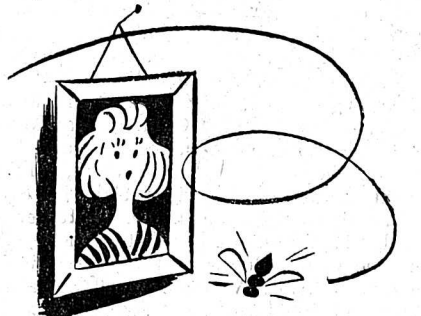
SUPER-CHROM
Chemin de Fontannaz 2 Tél. 4 06 35. LAUSANNE

ABC du DDT

Les mouches et les moustiques se posent çà et là!

Conseil No 10

Cher lecteur! Lorsqu'une mouche vole dans une chambre, elle se pose de préférence sur la paroi, sur la lampe ou au plafond. Si la lutte doit être entreprise victorieusement, elle doit commencer avant que la mouche ne transmette des maladies, avant que le moustique ne puisse piquer. Vous pouvez, cher lecteur, recouvrir tous les endroits que préfèrent les mouches et les



moustiques d'une fine couche insecticide grâce au **NEOCIDE SPRAY**, l'un des célèbres produits DDT. La façon la plus aisée de le faire est de procéder comme suit: pulvériser abondamment de **NEOCIDE SPRAY** les endroits importants, c. à d. les parois, les lampes et le plafond. La couche ainsi obtenue est invisible et reste efficace durant plusieurs semaines. Vos pièces ne contiennent plus ni mouches ni moustiques!

Néocide Spray

Autres produits DDT Geigy: **TRIX** pour la lutte contre les mites. **NEOCIDE** pour la lutte contre la vermine des habitations. **NEOCIDOL** pour la lutte contre la vermine des animaux. **GESAROL**, **GESAREX**, **GESAFIDE** et **GESAPON** pour la protection des plantes. **KIK**, un nouveau produit qui éloigne les insectes (sans DDT)

La marque connue dans le monde entier pour les produits insecticides:



IMPRIMERIE PILLET MARTIGNY

L'Etablissement horticole Joseph DORSAZ, FULLY (tél. 6 31 03), offre des

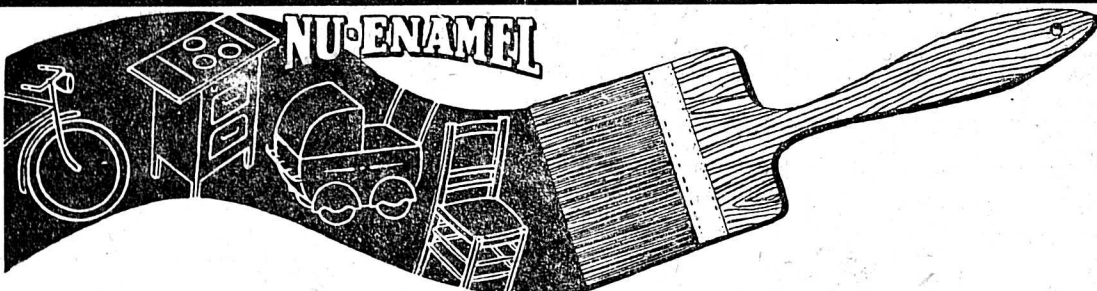
Plantons de choux-fleurs

(40,000) **choux blancs, rouges, frisés, de Bruxelles, choux-raves.**

Motofaucheuses

RECORD avec treuil RAPID petit modèle
Toutes machines de culture — Pompes en tous genres Moteurs fixes et transportables

Charles Méroz Martigny-Ville Machines agricoles Téléphone 6 13 79 Représentant des Ateliers de Constr. Bucher-Guyer



Tout le monde peint tout avec NU-ENAMEL

Encore une nouvelle spécialité ENAMEL, la tapisserie liquide. Chacun peut tapisser sa chambre à un prix très avantageux: environ 65 ct. le m²

Liste des dépositaires régionaux:
Droguerie de Vantéry, Vouvey Droguerie Valaisanne, Lugon et Cretex, Martigny René Bocherens, quincaillerie, Bex R. Mayor, quincaillerie, Sion Lorenz & Cie, quincaillerie, Sion Droguerie Guénô, Saxon O. Meisoz, Agence agricole, Riddes Ferronnerie Centrale, Sierre

Distributeur exclusif pour le canton: **Veuthey & C^{ie}, fers et métaux, Martigny-Ville** Tél. (026) 6 11 27

Feuilleton du Rhône du vendredi 1^{er} juillet 1949 70

LA PORTEUSE DE PAIN

Roman de **Xavier de Montépin**

— Ah! triple gredin, menteur et fourbe, pensa la jeune femme en écoutant le bruit de ses pas qui s'éloignaient. Tu pars si vite, ou plutôt tu t'enfuis, parce que tu as peur de René Bosc... Revenir après-demain!... Il a dit cela sans rire! Il compte bien ne me revoir jamais, mais il se trompe. M. le baron Arnold de Reiss, Ovide Soliveau de votre vrai nom, nous nous reverrons, et même bientôt...

Quand Madeleine revint le soir, Amanda la prévint que dorénavant elle mangerait à la table d'hôte, puis demanda des nouvelles du blessé Duchemin. Elle manifesta même le désir de le voir en secret. En femme habituée à tout voir et à tout entendre sans rien dire, Madeleine promit de le lui faire voir dès qu'il serait en état de pouvoir causer.

Mme Augustine répondit courrier pour courrier en accordant l'autorisation demandée. Elle venait d'envoyer sa lettre à Amanda quand on la prévint que Mlle Harmant l'attendait au salon, où elle se rendit aussitôt. Là elle fut surprise du changement survenu dans l'apparence de sa cliente. Mary semblait revenir à la santé. Ses joues étaient moins creuses, ses regards moins fiévreux, les taches rouges de ses pommettes moins visibles.

— Je viens choisir des étoffes et des façons, chère madame, dit-elle, pour toilettes de réception, toilettes de bal et toilette de mariée.

— De mariée... répéta Mme Augustine. Est-ce que j'aurai l'honneur de faire votre robe de mariage?

— Cela se pourrait, répondit la jeune fille en souriant. La chose est décidée en principe, mais rien n'est encore fixé quant à l'époque; mais je ne veux point avoir à m'occuper de ces apprêts la veille du grand

jour, et comme vous le voyez, je me mets en avance...

— Je suis tout à vos ordres. Seulement je n'aurai point cette fois l'ouvrière qui travaille habituellement pour vous. Elle est très souffrante, la pauvre enfant.

Mary fronça les sourcils et répliqua d'une voix sèche: — Eh bien, vous en avez d'autres. Montrez-moi, je vous en prie, des étoffes.

Mme Augustine regarda la jeune fille avec surprise et lui demanda vivement:

— Est-ce que Lucie aurait eu le malheur de vous déplaire ou de vous froisser, mademoiselle? Vous lui témoigniez autrefois beaucoup de sympathie!

— Vous m'obligeriez en ne me parlant plus de cette jeune fille, interrompit Mary.

— Je ne vous en parlerai plus, mademoiselle; cependant je vous prie de vouloir bien m'apprendre de quoi Lucie est coupable.

— Je n'accuse point Mlle Lucie; je ne me plains pas d'elle. Je désire seulement qu'à l'avenir elle ne travaille plus pour moi, et qu'elle ne remette plus les pieds chez moi.

— Mais pourquoi?

— Parce que je le veux, et cela doit suffire, ce me semble! fit Mary d'un ton hautain.

Mme Augustine, nous le savons, éprouvait pour Lucie une affection particulière et quasi maternelle. L'attitude agressive de Mary à son égard lui fut très pénible. Elle répliqua respectueusement mais avec fermeté:

— Il m'est impossible de me contenter de ces paroles, mademoiselle. Vous faites naître dans mon esprit des soupçons sur un enfant qui possédait toute ma confiance et qui a été blessée dangereusement à mon service! Vous avez un grief à articuler contre elle, cela saute aux yeux. J'ai le droit et le devoir d'insister pour connaître ce grief. Si Lucie est indigne de mon amitié, je la lui retirerai.

— Je n'ai rien à vous répondre.

Au moment où Mary prononçait ces mots, la portière du salon se souleva et Lucie, pâle comme une morte et se soutenant à peine, parut sur le seuil.

— Quand on commet une infamie, mademoiselle, dit-elle d'une voix étranglée par l'émotion, on a du moins le courage de la commettre tout entière.

Mary eut un frémissement de rage.

— Lucie... Lucie... s'écria Mme Augustine toute tremblante.

— Oh! pardonnez-moi, madame, répondit l'ouvrière, j'étais là derrière cette portière... J'attendais pour entrer que vous fussiez seule. Le hasard m'a permis d'entendre les paroles prononcées par mademoiselle, et l'indignation ne m'a pas laissée maîtresse de moi. On m'insultait... on parlait de moi dans des termes qui pouvaient me déconsidérer auprès de vous... me faire perdre votre confiance et votre amitié qui me sont si précieuses... On touchait à mon honneur de jeune fille! Pouvais-je ne pas me défendre?... Me voici! Priez Mlle Harmant de vous dire en ma présence pourquoi elle ne veut pas qu'à l'avenir je remette les pieds chez elle. Qu'elle achève son œuvre de calomnie si elle l'ose!

— Madame, fit Mary en s'adressant à la tailleur, vous me laissez insulter chez vous...

— Je vous prie de vous expliquer! interrompit Lucie. Est-ce une insulte, cela? Voyons, mademoiselle, avez-vous donc oublié qu'il y a huit jours à peine vous avez bien voulu venir au quai Bourbon, et gravir en suppliante les six étages de la pauvre ouvrière que vous dédaigniez tant aujourd'hui!

— Assez! commanda Mary.

— Vous m'écoutez. Je veux me justifier, entendez-vous, je le veux!

— Je n'en entendrai du moins pas davantage, fit Mary en s'élançant vers la porte.

La fiancée de Lucien Labroue lui barra le passage.

— Lucie... Lucie... balbutia de nouveau Mme Augustine épouvantée...

— Je veux me justifier, madame! répéta la jeune fille. C'est mon droit. A vous de savoir ensuite ce que vous aurez à faire. Mlle Harmant ne se souvient-elle plus qu'il y a huit jours elle était à mes genoux, me suppliant de me sacrifier pour elle, m'offrant de l'argent, une grosse somme, trois cent mille francs, si je consentais à m'éloigner de Paris. Et savez-vous pourquoi tout cela? C'est que je suis sa rivale! Elle aime l'homme que j'aime et dont j'étais aimée! Voilà l'unique cause de sa haine contre moi! Demandez-lui si ce n'est pas vrai! Allons, mademoiselle, si j'ai menti, démentez-moi! Vous aimez Lucien Labroue. Ne pouvant le conquérir, vous l'achetez... et vous me haïssez parce que vous savez bien qu'en achetant son nom vous ne pouvez

acheter son cœur, et que ce cœur restera plein de moi!

— Tremblez que je ne parle! fit Mary dont les lèvres étaient blanches et dont les yeux lançaient des éclairs sinistres.

— Non, je ne tremble pas, je vous défie; et c'est la tête haute que j'attends de votre bouche une infamie nouvelle.

— Vous ignorez que je sais votre nom... dit Mary.

— Mon nom c'est Lucie... Vous faites allusion au nom de ma mère. C'est une infamie de plus! ma mère a été flétrie par une condamnation. Que vous importe à vous? Est-ce que vous avez le droit de l'insulter et d'insulter son enfant innocent? Je m'appelle Lucie Fortier... Eh bien, après? Suis-je coupable? Nous sommes en présence l'une de l'autre, mademoiselle; vous êtes riche et je suis pauvre. Vous portez un nom sans tache; j'ai porté un nom flétri. Eh bien, si humble que soit mon rôle, je le préfère à votre, car le vôtre est odieux!

— Madame, s'écria Mary en s'adressant à Madame Augustine, ou vous chasserez à l'instant cette fille, ou je croirai que vous m'insultez comme elle. Sa mère a été condamnée pour vol, pour incendie, pour assassinat. Bon sang ne peut mentir!

— Mademoiselle Lucie, dit madame Augustine d'une voix sèche, vous passerez à la caisse pour y toucher ce qui vous est dû. Vous cessez d'appartenir à ma maison. Lucie devint livide.

— Vous me chassiez? balbutia-t-elle d'une voix étranglée.

— Vos services me deviennent inutiles.

Mary eut un sourire de triomphe. La fille de Jeanne Fortier vit ce sourire...

— Ah! vous vous réjouissez, n'est-ce pas? reprit-elle en regardant fixement son ennemie. Non contente de me voler celui que j'aimais, non contente de me briser le cœur, vous me faites chasser! Après avoir détruit mon repos, ma joie, vous m'enlevez mon pain! Partout où je me présenterai, à cette heure, on me demandera où j'ai travaillé... Je nommerai madame Augustine... et madame Augustine, questionnée, répondra: « Ne prenez pas cette fille, sa mère a été condamnée pour vol, pour incendie, pour assassinat! »...

— Lucie! murmura la grande couturière émue.

— Ah! madame, reprit l'ouvrière en éclatant en san-

Pour le tunnel du Gd-St-Bernard

Dans sa séance de samedi, le Conseil communal de Lausanne s'est occupé de la grosse affaire des percements de tunnels routiers, dont on parle tant qu'on pourrait bien se demander s'ils ne se réalisent point un jour. Les Genevois, a dit M. Cottier, ont pris une certaine avance du côté du Mont-Blanc. On ne saurait leur reprocher leur diligence, mais il faut bien admettre que le Grand-St-Bernard nous intéresse beaucoup plus directement et pourra rendre d'appréciables services à toute la Suisse. Aussi importe-t-il de soutenir ce dernier projet avec toute la rapidité et l'énergie qui s'imposent.

Le syndic, M. Graber, abonde dans le sens de M. Cottier et regrette que nos « amis » genevois (c'est le syndic qui souligne l'expression) se soient embarqués dans une affaire qui, si elle présente quelque utilité pour eux, ne regarde en rien le reste du pays. Il y a là un litige fâcheux et on ne saurait trop regretter que le Conseil fédéral ne prenne pas suffisamment clairement position. Le conflit d'intérêts qui résulte de cette rivalité entre Genève d'une part, pour le tunnel sous le Mont Blanc, et les cantons de Vaud et du Valais d'autre part, en faveur du tunnel au Grand-St-Bernard, devrait être tranché à Berne, mais nos hauts magistrats, lorsqu'ils ont repassé à Zurich l'aérodrome intercontinental, ont donné en compensation à Genève des assurances pour son grand trafic routier. En tout cas, Vaud et Valais auront tenté l'impossible pour faire triompher une cause logique et d'envergure nationale.

Un ordre du jour déposé par M. Cottier est adopté sans opposition. Il y est fait confiance aux autorités fédérales, cantonales et communales pour qu'elles prennent la chose à cœur et permettent au tunnel du Grand-St-Bernard de se réaliser.

MARTIGNY

Statistique paroissiale

JUIN 1949. — Baptêmes : Kunz Monique-Charlotte, d'Alfred et de Marguerite Stragiotti, Ville ; Sauthier Marie-Claude, de Georges et de Monique Thomas, Ville ; Terrini Françoise-Michelle, de Raphaël et d'Anny Sidler, Ville ; Braghini Georges-René, de René et de Lucie Gay-Balmaz, Ville ; Gabioud Jean-Marc, d'André et de Cécile Lovey, Le Guercet ; Giroud Chantal-Fernande, de Pierre et de Zita Dupont, Ville ; Monnay Pierre-Alexandre, de Maurice et de N. Sechi, Ville ; Pellouchoud Michelle-Jacqueline, de Robert et d'Irène Gaillard, Ville ; Vouilloz Elisabeth-Simone, d'Eugène et de Simone Goret, Bourg ; Cretton Jean-René, de Jean et de Blanche-Anne, Ville ; Bessard Murielle, d'Arthur-Joseph et d'Edith Burgener, Ville ; Nanzos N., de Jules et de Jeanne Frossard, Charrat ; Lattion Monique-Madeleine, de Léon et d'Adeline Guex, Combe ; Giroud Thérèse-Bernadette, d'Edouard et de Bernadette Barman, La Bâtiatz.

Mariages : Closuit René, Bourg, et Duay Germaine, Orsières ; Biasini Jean, Montreux, et Eggimann Simone-Madeleine, Montreux ; Cachat Maurice, La Bâtiatz, et Pierroz Agathe, Bourg.

Sépultures : Rouiller André-Joseph, 1949, Combe ; Girard Pauline, 1884, Bourg ; Danchaud Victor-Henri, 1870, Ville ; Pict Marie-Thérèse, 1943, Bourg ; Vallotton Caroline, 1882, Ville ; Cassaz Claude-Alfred, 1943, Ville ; Luy Emile, 1895, Charrat.

CHRONIQUE INTERNATIONALE

LA NOUVELLE LIBERTÉ RELIGIEUSE TCHEQUE.

Le ministère de l'instruction publique de Tchécoslovaquie a publié mardi une ordonnance selon laquelle toutes les circulaires et communications de l'église catholique romaine, y compris les lettres pastorales et les instructions de toutes sortes, devront être dorénavant soumises à la censure préalable des autorités.

Le ministère de l'instruction confirme, en outre, l'ordonnance édictée par le ministère de l'intérieur selon laquelle les demandes d'autorisation pour tenir des réunions fermées organisées par l'église catholique, doivent être soumises trois jours d'avance aux autorités compétentes. Le communiqué du ministère de l'instruction déclare qu'ainsi les prêtres échapperont au soupçon de convoquer des assemblées pour y déployer une activité subversive.

L'ANGLETERRE ROMPRA-T-ELLE AVEC LES DEMOCRATIES POPULAIRES ?

A la Chambre des Communes, M. Bevin a dit que la mission diplomatique dans les pays derrière le rideau de fer est très ardue et l'on se demande s'il n'y aurait pas lieu plutôt de rompre les relations diplomatiques.

M. Bevin a également commenté la protestation d'un député conservateur contre l'arrestation de Mme Halina Firth, ressortissante britannique d'origine polonaise, qui a eu lieu dans les locaux de l'ambassade britannique à Varsovie.

glots, vous avez été cruelle pour qui ne le méritait pas. Mais je vous pardonne... je vous pardonne de tout mon cœur... Quant à vous, ajouta-t-elle en se tournant vers Mary, Dieu se chargera de vous punir !

Et, après avoir prononcé ces paroles, elle sortit.

Tandis que se passaient les faits que nous venons de narrer, Georges Darier, portant une serviette d'avocat bourrée de dossiers, sortait de sa maison et descendait d'un pas rapide la rue Bonaparte. Il paraissait fort affairé et, en arrivant au quai, il se dirigea vers la station des voitures. Tout en s'éloignant, Georges ne s'aperçut pas qu'une enveloppe volumineuse venait de s'échapper de sa serviette et de tomber derrière lui sur le trottoir de l'Institut.

A ce moment Jeanne Fortier, la porteuse de pain, débouchant de la rue de Seine et traversant la voûte de l'Institut qui conduit au quai, aperçut le paquet perdu par le jeune avocat ; elle se pencha et le ramassa. Sur cette enveloppe Jeanne lut ces mots :

« Monsieur Georges Darier, avocat »

« Georges Darier, se dit-elle, n'est-ce pas le nom de l'ami de M. Lucien Labroue ? C'est lui, certainement, qui a perdu cela... »

L'enveloppe n'était point cachetée. Jeanne, sans ralentir sa marche, en examina le contenu. Il y avait des feuilles de papier timbré, et la grosse d'un jugement.

« Voilà des pièces qui paraissent sérieuses, poursuivit l'évadée de Clermont ; je lui reporterai cela.

Jeanne plaça le petit paquet sur sa poitrine, derrière la bavette de son tablier, puis elle regagna le quai Bourbon. Lucie ne rentra que vers onze heures. Nous savons en quel état était la pauvre enfant en sortant de chez Mme Augustine. Emportée par l'indignation, elle avait cédé à un mouvement d'irrésistible violence. Mais une fois à cent pas du logis de la tailleuse, la réaction se fit, le calme revint, et Lucie put examiner froidement sa position. Elle venait d'être chassée des ateliers de madame Augustine ; elle se trouvait sans travail, par conséquent sans ressources, et ce nouveau malheur venait de l'atteindre par la volonté de cette fille qui lui avait pris son fiancé, et dont le père, fouillant dans son existence, avait jeté sur elle la honte du

VALAIS

Ravoire

L'ETE S'ANNONCE. — Avec Messidor revient à Ravoire une belle fête. Ayant peu usé leurs lattes, les amis skieurs promettent d'user d'autres semelles. En effet, le Ski-Club organise dimanche 3 juillet son grand bal annuel, dans la nouvelle salle de danse du Feylet.

De la belle ambiance, un fameux cru 1948 et diverses attractions-surprises, à l'ombre des hêtres et des cerisiers. Alors, sans hésiter, allons tous à Ravoire dimanche 3 juillet. Il y a de la joie ! Le Comité.

Le barrage de Cleuson

Le Conseil fédéral s'est occupé de la question du barrage de Cleuson. Il a approuvé la continuation des travaux sur la base des propositions faites par les experts désignés par la Confédération, cette solution étant considérée conforme aux intérêts de la sécurité publique.

Réd. — C'est donc la thèse du barrage plein qui aurait prévalu.

Venez en aide à nos paysannes surchargées

A toutes les jeunes filles disposées à venir en aide à des paysannes stérmenées, malades ou surchargées, l'« Aide de stagiaires aux paysannes surchargées » adresse un pressant appel à s'inscrire joyeusement.

En consacrant une partie de leurs vacances à cette tâche de solidarité, non seulement elles rentreront avec le sentiment du devoir accompli mais enrichies de précieuses expériences et ayant eu l'occasion de développer leur sens de responsabilité.

Le Secrétariat régional romand de PRO JUVENTUTE à Lausanne, rue de Bourg 8, prend toutes les inscriptions et vous en remercie d'avance.

Une petite récolte d'asperges

La récolte des asperges est pour ainsi dire terminée. La cueillette cessera prochainement. Le froid et les mauvais temps ont contribué à la mauvaise récolte qui représente environ 200,000 kg. contre 300,000 kg. en 1948.

A l'Association valaisanne de tourisme pédestre

Ce sympathique groupement, que préside M. Charles-Albert Perrig, inspecteur cantonal des forêts, et qui, dans un domaine particulier, seconde les efforts de l'Union valaisanne du tourisme, tiendra ses assises annuelles, comme déjà annoncé, mardi prochain 5 juillet, à Planachaux sur Champéry. Les participants s'en iront ensuite pique-niquer aux Portes du Soleil pour redescendre sur Morgins en suivant un des itinéraires signalés par les soins de leur association.

Nous reviendrons prochainement sur l'activité de l'Association valaisanne de tourisme pédestre. Elle a déjà balisé 1000 kilomètres environ de sentiers dans le canton. Le moment est donc venu d'en décrire quelques-uns, parmi les plus intéressants, et de renseigner les promeneurs sur la façon de les suivre sans risque d'erreur. Le système de signalisation employé est des plus simple, encore qu'il faille le connaître et savoir le langage des signes utilisés.

pour relaver,
pour les salopettes,
les planchers, etc.

FIX
nettoie brillamment

Seulm. 45 cts. ICHA et au moins 5% de rabais compris

Empoisonnés par des conserves ?

A Sierre, on a admis à l'hôpital du district deux vieillards, M. Basile Thétaz, d'Ayer (val d'Anniviers), et sa femme Marguerite Thétaz, qui, tous deux, présentaient des symptômes graves d'empoisonnement.

Mme Thétaz est décédée, malgré les soins dévoués qui lui furent prodigués par le Dr Burgener. Quant à son mari, son état reste assez grave.

D'après des renseignements, les époux Thétaz auraient absorbé le contenu d'une boîte de conserve et, tôt après les douleurs auraient commencé.

Il s'agit évidemment de vérifier l'exactitude de ces dires.

En effeuillant la marguerite

En cette saison soleilleuse, une fille effeuille la marguerite. Effeuillons donc aussi la chance d'une pochette de la Romande. Le hasard peut nous favoriser, un peu, beaucoup peut-être. Et si nous attrapons un beau lot, cela ferait de belles vacances.

Avec un peu de veine, peut-être que des billets de la Romande nous donneraient des billets de chemin de fer. Alors, procurons-nous nos pochettes.

DANS NOS VILLAGES

FULLY. — Depuis le mercredi 22 juin, une dame du village était signalée disparue. Son corps vient d'être retrouvé non loin du village. On ignore, pour le moment, si on se trouve en présence d'un accident ou d'une mort naturelle.

FIESCH. — Entre Ernen et cette localité, deux autos sont entrées en collision, l'une conduite par M. Marcel Genetti, Valaisan, l'autre pilotée par M. Emile Gret, demeurant à Montreux. Les dégâts aux deux véhicules sont assez importants.

DAILLON. — Mercredi, sur la route de Daillon, M. Barras, vétérinaire à Sion, conduisant son automobile, est entré en collision avec un motocycliste, M. Roger Germanier, demeurant dans l'un des villages de la commune de Conthey. Le motocycliste, blessé, a dû être transporté avec des plaies à la tête, à une jambe et à un bras à l'hôpital de Sion.

HAUT-VALAIS

Mort tragique d'un enfant

Un taureau a attaqué, sur un alpage du vallon d'Eggenen, dans le district de Conches, un enfant de 13 ans, Werner de Riedmatten, de Munster, qui menait paître un troupeau. L'enfant, piétiné, est mort sur-le-champ. Il avait eu la cage thoracique enfoncée.

Une disparition

Depuis une huitaine de jours, un habitant d'Ernen (Haut-Valais) a disparu sans laisser de traces. Il s'agit de M. Hermann Clausen, célibataire, âgé de 35 ans. Toutes les recherches entreprises avec le concours de gardes-frontière de la région n'ont donné aucun résultat.

Un escroc arrêté

La police de sûreté a arrêté un individu, H. R., qui a commis des escroqueries, notamment à Birgisch et à Brigue. Il a été mis à la disposition du juge informateur compétent.

Les communiqués officiels de l'Etat du Valais

Porcs de boucherie

Nous portons à la connaissance des producteurs que l'action d'écoulement des porcs de boucherie est terminée. La reprise de près de 300 sujets a permis de dégorger le marché de telle sorte que la production actuelle pourra être écoulée par la voie ordinaire des boucheries-charcuteries.

La continuation de notre action aurait comme conséquence néfaste d'obliger les bouchers, durant ces prochains mois, à recourir à l'importation pour couvrir leurs besoins, ce qui irait à l'encontre du but recherché.

Office vétérinaire cantonal.

Inventions suisses

* Une fabrique de caoutchouc de Richterswil vient de mettre au point un nouveau procédé de production du caoutchouc mousse, pour en faire des coussins, des matelas, etc.

* Une fabrique d'horlogerie de Granges vient d'innover dans le domaine des montres à remontage automatique : la masse oscillante est désormais montée sur roulement à billes. Ces roulements sont incassables et travaillent pratiquement sans frottement. Les billes ont un diamètre de 65 centièmes de millimètre ; il en faut un millier pour faire un gramme.

La crise valaisanne

Dernièrement, un collaborateur d'un journal valaisan s'efforçait de diminuer l'amertume de nos vignerons et de tant de gens qui ressentent les répercussions des difficultés viticoles en citant l'avis de M. Zipfel sur la situation économique actuelle de la Suisse. Cela nous a quelque peu étonné et fait l'effet d'un plaidoyer abstrait, sinon « pro domo ».

Car la réalité est qu'il y a une crise spécifiquement valaisanne. Sans doute, pour l'ensemble de la Suisse, la construction a-t-elle pu en 1949 ne diminuer que du 8 % indiqué par M. Zipfel. Mais l'arrêt en Valais est presque complet à cause de la diminution extrêmement forte des rentrées de fonds provenant de la vente des vins, à cause aussi des difficultés rencontrées par le commerce des fruits, pour d'autres raisons encore. Il faut se rendre compte que le Valais, avec son agriculture spéciale, est dans une situation souvent très différente de l'ensemble de la Suisse, même du pays de Vaud plus complet et équilibré économiquement, doté d'assez d'abondance et de diversité pour pouvoir afficher un « nationalisme » allant du « quart d'heure vaudois » à la Ligue vaudoise.

Les chantiers de construction de forces hydrauliques sont en outre bloqués pour l'instant ou leur activité est réduite. Certain trust paraît même vouloir faire durer le chômage en résultant le temps nécessaire pour que l'argument de la main-d'œuvre sans emploi et les influences sollicitées des syndicats ouvriers puissent être utilisés à faire revenir la Confédération sur ses actes d'autorité dans la querelle des barrages.

L'Etat lui-même ne pare pas à la crise par des travaux publics en quantité convenable. Essentiellement, sans doute, à cause de son manque de ressources. La réforme fiscale a tardé énormément ; malgré telles propositions de certains services, empâtant peut-être, mais de façon avisée, sur les compétences de tel autre, les années de haute conjoncture n'ont pas été mises à profit dans la mesure voulue. Maintenant encore, la nouvelle loi fiscale votée par le Grand Conseil a fait la part trop large aux timidités devant les gros contribuables et à ce qu'on a coutume d'appeler « la défense de l'épargne ».

Fort heureusement, mais un peu tard pour cette année, on peut maintenant espérer que le grand bassin d'accumulation du Mauvoisin, dans la vallée de Bagnes, dont nombre d'augures officiels prophétisaient l'échec, va se réaliser. Ces travaux seront les bienvenus et ceux qui, contre vents et marées, ont défendu le projet et en assuré l'exécution rapide, doivent être considérés comme des bienfaiteurs du Vieux Pays. Que, malgré telle période d'activisme américain, il conserve son âme.

Louis Perraudin.

LOTERIE ROMANDE

tenter votre chance

TIRAGE 9 JUILLET

Un acte de courage

Dans le port de Bâle, la femme d'un capitaine qui se trouvait à bord avec son enfant d'une année dans les bras, a fait un faux pas et est tombée dans l'eau. Un jeune matelot, Walter Leuenberger, 19 ans, de Schüpfheim (Lucerne), qui se trouvait là, sauta du quai d'une hauteur de 5 à 6 mètres dans l'eau et fut assez heureux pour ramener à la rive, sains et saufs, la mère et son enfant.

Petite cognée abat grand chêne...

SUISSE

Une entreprise prospère.

On aurait pu craindre que le fléchissement de la conjoncture, l'aggravation de la concurrence sur les marchés internationaux et les difficultés monétaires avec lesquelles de nombreux pays sont aux prises ne se traduisent par une diminution de l'activité de notre grande industrie. Il n'en a rien été, au moins en ce qui concerne la fabrique de machines Brown, Boveri & Cie, S. A., à Baden, et les comptes de cette importante entreprise de l'industrie des machines, qui viennent d'être publiés, montrent que la situation continue à évoluer de façon favorable. C'est ainsi que le bénéfice d'exploitation a passé de 18,349 millions de francs en 1947-48 à 22,022 millions au cours du dernier exercice. Les frais généraux ont passé de 7939 millions à 8637 millions et le bénéfice net s'est élevé à 5033 millions, contre 4783 millions l'année précédente.

Ainsi que le relève le rapport de gestion, si l'on a pu enregistrer des résultats aussi favorables, cela est dû pour une bonne part au travail consciencieux du personnel ; chaque département de fabrication, chaque ouvrier ont fait de leur mieux pour fournir un travail irréprochable. Et l'on peut se féliciter de l'esprit de collaboration et des rapports de confiance qui existent entre la direction et le personnel.

Il est difficile de prévoir comment la situation économique va évoluer, ajoute le rapport. On a toutefois l'impression que le fléchissement général de la conjoncture a pris fin et, ces toutes dernières semaines, les commandes ont atteint de nouveau un niveau favorable. En ce qui concerne les marchés extérieurs, on constate que les besoins de la reconstruction sont encore bien loin d'être couverts, et que l'utilisation de l'énergie électrique est en progrès constants. Citons à ce propos que la maison Brown Boveri & Cie est en train de construire trois générateurs d'une énorme puissance pour les usines hydro-électriques d'Assouan sur le Nil. De même, le Plan Marshall a des répercussions favorables pour notre industrie, car il permet à nombre de pays qui sont nos clients d'entreprendre de grands travaux de construction.

mation sont des crimes punis par la loi. C'est aux tribunaux qu'il faut s'adresser.

— Comment sy prendre ?

— Il faut voir un avocat... le consulter... le charger de votre cause... se révolter... Un avocat... répéta Jeanne tout à coup, en se souvenant de l'enveloppe trouvée par elle sur le quai, près de l'Institut ; l'ami de M. Lucien Labroue ne se nomme-t-il pas Georges Darier ?

— Oui, ma bonne Lison.

— Savez-vous son adresse ?

— Parfaitement. Il demeure rue Bonaparte, n° 87.

— Eh bien ! c'est lui que j'irai trouver.

— Ne faites pas ça, maman Lison ! Ne vous adressez point à lui ; il est l'ami de Lucien Labroue, il vous éconduira...

— Qui sait si, au contraire, il ne ramènera pas son camarade d'enfance à des sentiments meilleurs ?

— Il est l'avocat et le conseil de M. Paul Harmant.

— Que m'importe ? M. Darier peut engager son client à cesser ses infamies, lui faire comprendre que la diffamation est un crime punissable, et lui réclamer pour vous des dommages-intérêts en réparation du tort matériel qu'il vous cause... Non... non... je n'hésite point, et je vais de ce pas trouver M. Darier.

Sans même attendre la réponse de Lucie, Jeanne sortit vivement de la mansarde. En moins de vingt minutes elle arrivait à la demeure de Georges, tant elle marchait rapidement.

La vieille servante vint lui ouvrir.

— Monsieur l'avocat Darier ? répéta Jeanne.

— Monsieur n'y est pas, répondit la servante. Monsieur est allé plaider un procès à Tours. Il ne revient que mercredi prochain.

— Six jours ! Six jours à attendre ! Enfin, je reviendrai... murmura Jeanne avec découragement.

Elle regagna le quai Bourbon. (A suivre.)

Pharmacie Nouvelle

DROGUERIE
SION

René BOLLIER, pharm.
Tél. 2 18 64